

N°1437

du 07
MAI
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

POLITIQUE DU LIVRE

P.2

Le Centre national de lecture et d'animation culturelle est créé

E-COMMERCE

P.3

Le Togo veut booster son commerce électronique, encore naissant à partir d'un plan d'actions à proposer

APPEL A PROJETS

P.4

Un soutien à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes par la mise en œuvre du PISCCA de la France

COMMERCE EN AFRIQUE

P.3

Opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Le Togo tient à sa 3^{ème} place de pays engagé

P.3 Incohérence et illisibilité de l'écriture au primaire

L'INJONCTION DE DODJI KOKOROKO



Prof. Komla Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat

Pour pallier les faiblesses constatées, injonction est faite à tous les enseignants du primaire d'assurer l'enseignement de l'écriture à l'aide des techniques et démarches appropriées.

P.4 Pour l'objectif de la couverture forestière de 25%
Un "reboisement intensif"
démarre le 1^{er} juin 2021

P.4 Bilan d'un (01) an sur le marché
Satisfaite, la SNB promet des innovations et vise une progression de 20% de ses activités pour 2021



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS!

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants!

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**
~~25 000 F CFA~~

Promo valable du 5 Mai au 7 Juin 2021. Offre soumise à conditions.



Spectacle

Un concert d'afia Mala sur la scène de l'IFT ce samedi 8 mai

Ce samedi, la scène Jimi Hope de l'Institut Français de Lomé accueille la vedette togolaise de la chanson salsa, Afia Mala, qui fera revivre son répertoire d'anthologie ainsi que son dernier album " Identité ". Ce spectacle est organisé dans le cadre du Togoville Jazz Festival.

Après 45 ans de carrière et neufs albums, Afia Mala est toujours aussi intemporelle que sa musique. Influencée, comme toute une génération de chanteuses africaines, par Bella Bellow, sa carrière artistique commence en 1974. Cette année-là, elle chante au Palais des Congrès de Lomé, et décide de se consacrer à la chanson. Les albums et les concerts s'enchaînent. Elle enre-

gistre un succès en 1984, Ten Homte, et se voit décerner le prix découvertes RFI cette année-là. Après une interruption de plusieurs années, pendant laquelle elle se consacre à sa famille, elle sort à nouveau des albums, notamment en 2003, 2012, en 2008 et en 2019. Elle chante en plusieurs langues, notamment en yoruba, en swahili, en lingala, en français et en espagnol

Togoville Jazz est un festival de Jazz et des musiques du monde, qui a lieu au Togo chaque année depuis 2015 à Togoville, Lomé, Agbodrafo, et Aného. Le festival a été reconnu en 2017 par l'UNESCO à travers le Thelonious Monk Institute of Jazz. Cette année, malgré un contexte sa-



nitaire difficile, le festival célèbre encore le Jazz à travers conférences et concerts du 30 avril (Jazzday) au 09 mai, avec notamment un concert inédit de la diva Afia Mala, marraine du festival, et Izealedu, l'une des valeurs

sûres de la nouvelle scène Afro-Jazz togolaise.

8 MAI / SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE : 3000 FCFA, RÉSERVATION AU 2253 5800 - LOMÉ

Politique du livre

Le gouvernement crée le Centre national de lecture et d'animation culturelle

Le 24 mars 2015, 15 ans après le démarrage au Togo du programme des CLAC, centres de lecture et d'animation culturelle, la Ministre de la culture d'alors, Mme Kouméalo Anaté, a sollicité l'accompagnement de l'OIF pour la création d'un centre national de lecture et d'animation culturelle ; la requête resta sans réponse.

Le 24 mai 2019, une nouvelle requête fut envoyée à l'OIF par le Ministre Kossivi Egbétonyo et obtint cette fois-ci une réponse favorable du partenaire institutionnel, les raisons du premier silence ayant été entre temps connues.

Au lendemain de sa nomination le 1er octobre 2020 comme ministre de la culture et du tourisme, Monsieur Kossi Gbényo Lamadokou a repris en main le dossier et y travailla 7 mois durant. La création effective par le Gouvernement du nouveau centre national est donc l'aboutissement de plus de 5 ans d'attente et de travail intense pour en créer les conditions et permettre à notre pays d'aller à un 2^e réseau des CLAC.

Ainsi, plus de 20 ans après l'installation du 1^{er} réseau de 11 CLAC au Togo, le Chef de l'Etat, par décret n°2021-042/PR du 15 avril 2021 rendu public le 29 avril 2021, crée le CENALAC, le centre national de lecture et d'animation culturelle. C'est une réforme importante et une avancée majeure dans la mise en œuvre de la politique de lecture publique et d'animation culturelle dans notre pays.

Il faut rappeler que l'Etat avait insti-

tué et rendu fonctionnelles, en 1978, les BLP, les bibliothèques de lecture publique pour desservir les populations sur toute l'étendue du territoire national. En 1997, en vertu d'un accord de partenariat passé avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), notre pays a bénéficié, à partir de l'an 2000, de l'implantation d'un autre réseau de mise à disposition du livre, à travers les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC). Depuis lors, les deux (02) réseaux coexistent. De 1987 à 2008, les bibliothèques de lecture publique bénéficiaient de l'accompagnement de la coopération française tandis que les CLAC étaient et continuent d'être soutenus par l'OIF. Suite au désengagement de la coopération française en 2008, les bibliothèques de lecture publique ont commencé à avoir des difficultés à fonctionner. Ces difficultés les empêchent de faire face aux besoins d'entretien et d'équipement des locaux, au renouvellement des dotations en fonds documentaires, de recyclage régulier du personnel et du suivi technique du réseau.

La création du CENALAC opère donc un sauvetage de toutes les bibliothèques pour les mettre au même niveau de développement avec la fin de la gestion duelle de la lecture publique. Elles renouvelleront désormais leurs collections physiques tout en intégrant le numérique à travers les tablettes et l'accès à internet. Sans oublier de mettre en place des programmes d'animation culturelle des plus alléchants pour les usagers.

Dans le communiqué rendu public par le Conseil des ministres à l'issue de sa réunion du 13 janvier dernier, le gouvernement a mis en exergue le fait que " le centre national de lecture et d'animation culturelle en abrégé CENALAC, répond à l'impératif de rassembler désormais, toutes les structures publiques intervenant dans la lecture publique qui sont aujourd'hui au nombre de 66 dont 34 bibliothèques institutionnelles et 32 bibliothèques dites " associées " issues des initiatives privées, associatives et confessionnelles. Ce regroupement permettra de mutualiser les organes de gestion, de renforcer l'implication des collectivités territoriales et la mobilisation de ressources pour le fonctionnement. Il vient ainsi capitaliser les efforts du Gouvernement dans ce domaine, notamment par la mise en place d'espaces dédiés aux CLAC dans les maisons des jeunes. "

On comprend dès lors que le CENALAC institue une tutelle unique sur la lecture publique afin de renforcer et permettre aux collectivités locales de disposer d'infrastructures culturelles de proximité, à la fois pour la lecture et les activités culturelles. Le CENALAC se révèle désormais la structure administrative qui permet au gouvernement et aux collectivités locales de prioriser les interventions de l'Etat, de l'OIF et d'autres partenaires dans les CLAC, devenus de véritables outils au service de la promotion de la culture, de l'éducation et des loisirs des jeunes et des populations et



donc du développement durable.

Le Togo dispose de 12 CLAC à Pya, Pagouda, Sokodé, Tchamba, Sotouboua, Notsé, Atakpamé, Badou, Agou, Kévé, Aného et Badougbe. Avec le décret de création du CENALAC, il va passer à 22 à la fin de cette année, avec l'ouverture prochaine des CLAC de Mango, Défalé, Anié, Tohou, Djon, Danyi-Apéyéme, Kpalimé, Amou-Oblo, Anfoin, Amadahomé ou encore de Dapaong et de Kpété-Béna. Il ambitionne de les porter à 30 en 2022.

Mis en place par l'OIF à travers un programme, actuellement au nombre de 317 dans 22 pays du monde dont le Togo, les CLAC sont : un programme national de lecture publique, un modèle pour favoriser le développement de la lecture publique, un cadre de renforcement des politiques nationales de lecture publique, un lieu de formation des jeunes et des populations, un lieu d'information, d'échanges et de loisirs : livres et équipements audiovisuels de pointe, accès aux programmes télévisés câblés, à Internet et aux livres numériques, un programme d'appui au développement communautaire, une offre diversifiée de services.

Kodjo Cyriaque NOUSSOUGLO, Responsable nationale des CLAC

Francophonie

L'introduction des langues nationales à l'école primaire à l'étude

Le 4 mai dernier, une séance de travail entre les points focaux des programmes IFADEM et ELAN du Togo et la Commission Nationale de la Francophonie Togo (CNF), s'est déroulée au siège de ladite commission.

A l'initiative de la commission nationale de la Francophonie, une séance de travail a réuni dans la grande salle de la CNF ce mardi 04 mai 2021, le point focal du programme IFADEM, Monsieur Kokou BIYAO, par ailleurs Directeur des formations au Ministère des enseignements primaire et secondaire et celui du programme

ELAN, Monsieur Serge KPOFFON, chef division formation du personnel administratif. La réunion a été présidée par le Professeur Kangni Alem, Conseiller, Représentant personnel du Chef de l'Etat au Conseil permanent de la Francophonie, en présence de Monsieur Cyriaque Nossouglo, Secrétaire général de la CNF, indiquant un message de la CNF.

L'IFADEM est l'initiative de formation à distance des maîtres et ELAN se définit comme Ecole et langues nationales en Afrique. Ce sont des programmes de l'OIF en partenariat avec des pays.

L'IFADEM propose un dispositif de formation en partie à distance, adapté aux besoins de chaque pays, utilisant les technologies de l'information et de la communication. Les formations des enseignants sont conçues et mises en œuvre avec le ministère en charge de l'éducation de base de chaque Etat. L'objectif de cette initiative est d'améliorer les méthodes d'enseignements pratiquées dans les pays francophones et professionnaliser les formateurs locaux, selon la CNF.

De nombreuses études l'ont montré : dans les premières années de

la scolarité, un enseignement dans une langue nationale commune et maîtrisée dans la famille et la communauté prédispose l'enfant à un apprentissage d'une seconde langue, ici le français, et crée de facto les conditions pour de meilleurs résultats scolaires. Partant de ces constats, le programme ELAN-Afrique a été mis en place dès 2011 pour promouvoir dans les pays partenaires du programme l'usage conjoint des langues africaines et de la langue française afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne francophone.

AZIMUTS INFOS

La nouvelle plateforme qui révolutionne l'investissement en ligne

Les Français n'ont jamais eu autant d'épargne. Et les sommes s'accumulent sur les comptes courants ou des livrets à très faible rendement. Pourtant, il est aujourd'hui possible de dynamiser son épargne simplement et efficacement. Comment faire ? Suivez le guide.

Investir facilement depuis chez soi sur des fonds performants, c'est possible ! Et à partir de 300 • seulement. C'est justement la mission de Mon Petit Placement : proposer une offre simple et innovante pour aider les particuliers à faire fructifier leur épargne dès 300 • !

Des placements haut de gamme enfin accessibles

La fintech lyonnaise casse les codes de l'investissement : les produits proposés sont dits " haut de gamme " car normalement réservés à des investisseurs avec des moyens très importants. Il s'agit donc de produits performants, sélectionnés avec soin par des experts de gestion d'actifs pour permettre à chaque utilisateur d'investir sur mesure, selon le niveau de risque souhaité, mais aussi en fonction de ses objectifs ou de son profil.

Comment ça marche ?

Tout est 100 % en ligne et il est possible de commencer à investir dès 300 •. Et derrière la fintech se cache un solide partenariat : l'épargne est logée sur un contrat d'assurance-vie, via les partenaires assureurs de la fintech, tels que Generali. Comme dans tout contrat d'assurance-vie, l'argent n'est pas bloqué et reste disponible à tout moment.

L'offre est claire et lisible. Il suffit de quelques minutes pour définir son profil avant de recevoir une vidéo de conseils d'investissement personnalisés et adaptés à sa situation.

Un accompagnement en phase avec votre profil

Mon Petit Placement se rémunère grâce à sa stratégie gagnant-gagnant. La fintech prélève une commission uniquement si le placement du client " performe ". Chaque trimestre, s'il y a eu des gains, le taux de commission s'applique. Dans le cas contraire, rien n'est facturé.

Si vous souhaitez dynamiser votre épargne, inscrivez-vous avec le code FUTURA pour profiter d'une réduction exceptionnelle de 30 % sur les commissions prélevées sur votre performance !

Un profil correspond à un niveau de risque plus ou moins élevé et donc à un potentiel de rentabilité proportionnel au risque pris.

Le profil Intrépide a un objectif de rendement de 12 % par an contre 3 % pour le Volontaire. L'investisseur peut ensuite compléter son placement avec 7 options thématiques qui collent à l'actualité : Climat, Tech, Santé, Solidarité, Emploi, Égalité, ou encore Relance, leur tout nouveau portefeuille permettant d'investir dans des entreprises françaises ayant besoin de soutien dans le contexte actuel.

Dans chaque profil ou dans les options thématiques, les fonds ont été sélectionnés parmi les plus grandes sociétés de gestion et pour leur performance. À noter cependant que les performances passées ne garantissent pas celles du futur. Il est ensuite facile de suivre son investissement sur son PC, sa tablette ou même son smartphone.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Incohérence et illisibilité de l'écriture au primaire

L'INJONCTION DE DODJI KOKOROKO

Pour pallier les faiblesses constatées, injonction est faite à tous les enseignants du primaire d'assurer l'enseignement de l'écriture à l'aide des techniques et démarches appropriées.

Eric J.

Dans un passé lointain, l'apprentissage de l'écriture à l'école primaire était l'une des activités sur lesquelles les enseignants ne transigeaient pas. Les pleins et les déliés doivent être parfaits dans la formation des lettres, aussi bien minuscules que majuscules. Que de galères pour les élèves. D'ailleurs, dans les épreuves de rédaction dans le primaire, il y avait une annotation de l'écriture. De belles écritures, certains élèves en possédaient faisant d'ailleurs leur fierté. Ils sont souvent recommandés pour les copies de textes au

tableau pour servir d'exemple aux autres.

Mais depuis quelques années, les instances décisionnelles de l'éducation au Togo ont remarqué que cette habitude n'est plus de mise dans les écoles. Le ministre en charge de l'enseignement primaire vient de le relever dans une note de service à l'attention du corps enseignant du primaire. « *Il est donné de constater que les écrits produits par la majorité des élèves au primaire et à l'entrée du premier cycle du secondaire de notre système éducatif, sont illisibles et parfois incohérents* », écrit Dodji Kokoroko. Or, au Togo,



Prof. Komla Dodji Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat

la réforme engagée au préscolaire et au primaire suivant l'approche par les compétences APC confère une dimension importante à l'ap-

prentissage de l'écriture, fait-il remarquer.

Pour le ministre, cette déficience constitue un obstacle fondamental à l'acquisition des compétences requises pour atteindre les objectifs de l'enseignement primaire, si l'on se réfère à l'activité « Production d'écrits » relative au champ « Langue et Communication » du curriculum des enseignements. A toutes fins utiles, il mande que le but primordial de l'Education, comme le rappelle Dodji Kokoroko, est d'amener l'apprenant à s'exprimer oralement et à transcrire sa pensée pour accéder à la connaissance. Chaque

élève a besoin de bien articuler les sons, de former des lettres et de les combiner pour orthographier correctement les mots.

Pour ce faire et pour pallier les faiblesses constatées, injonction est faite à tous les enseignants du primaire, et spécifiquement ceux des classes du cours préparatoire, d'assurer l'enseignement de l'écriture, conformément aux instructions officielles, en faisant utiliser systématiquement par chaque élève le cahier d'écriture, à l'aide des techniques et démarches appropriées. Les responsables hiérarchiques devraient veiller aux grains.

A partir d'un plan d'actions à proposer

Le Togo veut booster son commerce électronique, encore naissant

Late Pater

Après le 14 mai 2021, le ministre du Commerce va sélectionner un Cabinet sur une liste restreinte de 3 à 6 soumissionnaires. Et en 60 jours ouvrés, ce dernier devra boucler la nouvelle étude sur le développement du commerce électronique au Togo. Son travail va consister en trois tâches principales. Primo, actualiser l'étude sur l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique du Togo. Concrètement, il va réaliser l'état des lieux du commerce électronique au Togo, inventorier toute la logistique nécessaire pour la mise en place du commerce électronique, analyser la faisabilité géographique (conditions naturelles, existence d'infrastructures et de mise en œuvre adéquate) et technologique (technologie adéquate et son degré d'accessibilité) du projet, et faire l'analyse politique et juridique (niveau de stabilité politique, environnement juridique). Secundo, il doit proposer un plan stratégique de développement du commerce électronique au Togo. Ce qui va passer par des axes d'intervention stratégiques à proposer, une matrice d'actions ou de projets à mettre en œuvre, un cadre de résultat pour chaque action stratégique à proposer, un plan marketing du projet (la politique du produit, la politique de prix, la stratégie de communication). Tertio, le Cabinet va proposer un projet structurant étalé sur cinq ans (2022-2027) pour la mise en œuvre des actions stratégiques.

D'après les conclusions de l'évaluation rapide de l'état de préparation du Togo qui sert de base pour mettre en place un environnement favorable à la croissance du commerce électronique, le secteur naissant. Le pays ambi-

tionne de développer un écosystème productif autour des technologies de l'information et de la communication, afin de permettre l'émergence de nouvelles activités et connexes du commerce électronique notamment les achats et ventes en ligne, les paiements électroniques et mobile banking, l'e-transport, et l'e-tourisme. Plusieurs recommandations avaient été formulées : structurer le dialogue des opérateurs du commerce électronique pour les fédérer en tant qu'association professionnelle représentative et intersectorielle ; piloter l'élaboration d'une stratégie nationale du commerce électronique ; inclure le commerce électronique et son potentiel à l'exportation dans les développements et/ou la mise à jour de stratégies de diversification et d'exportation ; renforcer les capacités de l'ARCEP à collecter les données sur les opérateurs existants dans le commerce électronique ; lancer un plan de communication et de sensibilisation aux avantages du commerce électronique afin de renforcer la confiance dans le numérique ; favoriser la concurrence sur le marché des télécoms, et spécialement dans le cadre de la téléphonie et Internet mobiles ; renforcer le contrôle des opérateurs télécom sur leur Service Après-Vente (SAV) et spécialement dans les cas de coupures de connexion sur le réseau ; demander aux nouveaux opérateurs d'installer un nouveau backbone en dehors du backbone national existant ; encourager l'émergence de start-up locales dans les services TIC ; poursuivre le projet national d'adressage ; mettre en place une cellule de veille informationnelle sur les solutions issues des start-up dans le domaine de la logistique ; faciliter la livraison ; mutualiser les forces des commerçants électroni-

ques pour les livraisons dans les régions, et de la chaîne de distribution dans son ensemble ; multiplier les points relais à l'intérieur du pays en utilisant les cyber-cafés ainsi que les bureaux de poste ; encourager la mise en place d'un régime de franchise de douane en dessous d'un certain seuil de valeur du bien (*de minimis*) ; inciter les compagnies télécom et les banques à libéraliser l'accès aux API Application Programming Interfaces) ; renforcer la coopération au sein de l'UEMOA/BCEAO pour la mise en place de l'interopérabilité des services financiers ; mener un plaidoyer, avec l'aide de la BCEAO, auprès de Paypal, pour bénéficier de la reconnaissance des banques togolaises ; encourager les fournisseurs de services financiers (banques, IMF, la Poste, entreprises de téléphonie mobile) à développer des produits financiers numériques adaptés aux besoins des clients et compatibles avec les plateformes de commerce électronique ; finaliser et valider la loi sur la protection des données à caractère personnel ainsi que la loi sur la cybersécurité ; finaliser la mise en place du Centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques (CERT) ; sensibiliser les parties prenantes au commerce électronique aux dispositions du nouveau cadre juridique en place ; finaliser et valider la loi sur la protection des données à caractère personnel ainsi que la loi sur la cybersécurité ; mettre un place un observatoire des services et pratiques en ligne, ainsi qu'un mécanisme de règlement des litiges ; renforcer les capacités et compétences du judiciaire au commerce électronique ; mettre en place un partenariat entre la faitière du patronat et les hautes écoles ; favoriser les initiatives de partage d'ex-

périence positives afin de disséminer aux jeunes les compétences manquantes et les inspirer ; sensibiliser l'hôtellerie et les agences de voyages à l'utilisation du paiement électronique ; développer les certificats et des modules à la carte de formation sur le commerce électronique ; favoriser l'investissement dans l'infrastructure universitaire ; mettre en place des incubateurs et accélérateurs spécialisés dans les start-up techno-

logiques, dotés de compétences spécifiques ; mettre en place un fond de garantie afin de leur faciliter l'accès aux prêts nécessaires à l'établissement de plan d'affaires ; stimuler l'investissement dans les start-up locales, par le biais d'incitations fiscales et de campagnes de promotion ; mener des campagnes d'information sur les programmes de financement.

Certaines recommandations sont déjà satisfaites. En somme,

le secteur du E-commerce est donc en pleine croissance au Togo, mais son développement reste tributaire d'un accès accru à l'internet et à un adressage efficace surtout à l'intérieur du pays. Ce que devront régler les deux politiques sectorielles consécutives que sont la Déclaration de politique du secteur de l'économie numérique pour la période 2018-2022 et le Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2022.

Opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) Le Togo tient à sa 3^{ème} place de pays engagé

Late Pater

A l'issue du conseil des ministres du 29 avril 2021, les autorités togolaises ont fait savoir que le pays a sa stratégie nationale pour mieux se préparer à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en cours de création sur l'ensemble du continent africain. L'idée, à terme, est de promouvoir les exportations togolaises vers le marché africain. Et pour y arriver, le Togo doit identifier les opportunités commerciales et d'industrialisation, les contraintes et les mesures nécessaires pour tirer pleinement partie des marchés nationaux, régionaux et mondiaux dans le contexte de cet accord de libre-échange. Il mise notamment sur les secteurs financier, agricole, de la transformation et des télécommunications.

A partir de cette organisation minutieuse mise en place pour la valorisation de la production locale et à l'augmentation sensible des parts du secteur privé national sur les marchés africains, le Togo ne compte pas se faire devancer à la ligne d'arrivée. Etant actuellement le troisième pays, au plan de la



Le Président Faure Gnassingbé

préparation et de l'engagement pour l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine, après le Kenya (2^{ème}) et le Rwanda (1^{er}) selon le rapport Afro Champions 2020. Le Togo a très vite signé et ratifié l'accord établissant la ZLECAf respectivement le 21 mars 2018 et le 9 janvier 2019.

Il faut noter que la décision de lancer le projet de zone de libre-échange continentale est prise en janvier 2012, lors de la 18^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine. En août 2020, le secrétariat de la zone de libre-échange est inauguré à Accra au

Ghana. Le 1^{er} janvier 2021, la ZLECAf est mise en place pour les pays ayant ratifié l'accord, alors que cette mise en place était initialement prévue pour le 1^{er} juillet 2020, mais elle a été retardée à cause de la pandémie du Covid-19. L'accord prévoit une suppression des droits de douane pour 90% des lignes tarifaires sur 5 ans pour les pays les plus développés et sur 10 ans pour les pays les moins développés. Les droits de douane devront être supprimés à une échéance ultérieure pour 7% des lignes tarifaires.

Appel à projets / Mise en œuvre du PISCCA de la France

Un soutien à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes

Jean AFOLABI

L'ambassade de France au Togo, par le biais de son service de coopération et d'action culturelle (SCAC), appuie les initiatives de la société civile togolaise dans le cadre de l'appel à projets PISCCA 2021. Cet appel à projets permettra de subventionner une dizaine de projets œuvrant à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes : création d'entreprises sociales, développement d'activités génératrices de revenus et de développement local, et ayant une forte dimension de promotion des droits des femmes et des jeunes et de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Les projets menés en partenariat avec une commune seront valorisés. La première phase de l'appel à projets est ouverte du lundi 26 avril au vendredi 21 mai 2021, précise l'ambassade.

La thématique principale ciblée pour l'appel à projets PISCCA 2021 est la suivante : «**Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes**». Elle fait l'objet d'une attention particulière au regard des objectifs de la coopération française au Togo. L'objectif principal de cette thématique sera de faciliter la création d'entreprises sociales et le développement d'activités génératrices de revenus et de développement local à travers un appui aux projets ciblés comme étant à fort potentiel entrepreneurial (portés par des OSC, des jeunes et des femmes en particulier), en favorisant, entre autres, l'accès au financement, le renforcement des capacités et l'établissement de réseaux d'acteurs. Sont considérés comme «jeunes» les bénéficiaires dont l'âge est inférieur ou égal à 25 ans à la date de démarrage du projet. Les projets soumis doivent impérativement s'inscrire dans la thématique principale.

Les projets devront autant que possible intégrer les préoccupations suivantes : Renforcement des capacités de plaidoyer en faveur des droits des femmes et des jeunes. Afin de favoriser la contribution de la société civile togolaise à l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations vulnérables, une attention particulière sera portée aux projets contribuant à une meilleure connaissance et prise en compte des droits et libertés des femmes et des jeunes.

Le Fonds des projets innovants de la société civile et des coalitions d'acteurs (PISCCA), anciennement connu sous le nom de Fonds social de développement (FSD), rappelle-t-on, est mis en œuvre au Togo depuis 1996, et constitue un outil d'appui à la société civile togolaise porté par l'ambassade de France. Il contribue au renforcement, à la structura-

tion et à la professionnalisation des organisations issues de la société civile togolaise, et permet d'accroître leur expérience en tant qu'acteurs de développement et forces de mobilisation et de propositions. Un instrument de coopération pour le développement qui s'inscrit dans le respect de grandes orientations de la politique extérieure française: le respect des droits humains fondamentaux, la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'égalité de genre et la préservation de l'environnement. Elles relèvent d'une démarche de développement durable.

De 1996 à 2020, douze (12) enveloppes de crédits déconcentrés/FSD ont été mises en œuvre au Togo pour un total de 9,8 millions d'euros. Ces enveloppes ont contribué à satisfaire les besoins des populations vulnérables, à travers les structures porteuses de projets. En renforçant le rôle de la société civile, le PISCCA est un outil permettant de faire émerger des solutions innovantes et d'encourager la mise en place de coalitions d'acteurs du développement, en faveur de projets améliorant les conditions de vie des

populations bénéficiaires. Il soutient en effet des projets de la société civile appuyés par une coalition d'acteurs (collectivités, laboratoires de recherche, universités, opérateurs du secteur privé, entités de droit public,...) impliqués dans le projet.

Au Togo, pointe l'ambassade de France, les communes font partie des partenaires pouvant être associés à de tels projets. Le PISCCA est destiné à répondre aux enjeux auxquels font face les associations en termes : de structuration et de spécialisation de leurs champs d'intervention ; de renforcement de leur capacité de gestion ; d'implication des populations les plus vulnérables dans l'amélioration de leurs conditions socio-économiques ; d'expertise et de mise en réseau pour permettre l'émergence de propositions originales. Etre soutenu dans le cadre du programme PISCCA 2021 permet aux associations concernées de bénéficier : d'une subvention pour financer une action de développement, d'un appui technique du SCAC et d'un accompagnement tout au long de la mise en œuvre du projet.

Bilan d'un (01) an sur le marché

Satisfaite, la SNB promet des innovations et vise une progression de 20% de ses activités pour 2021

Eric J.

Voilà tout juste 12 mois que la Société nouvelle de boissons (SNB) lançait son premier produit sur le marché togolais après un teasing digne des plus grandes holdings mondiales. Si ce court parcours de la société a été semé de quelques embûches dues à un environnement concurrentiel, au sein de l'équipe dirigeante de la SNB, c'est tout de même la satisfaction qui se lit sur les visages.

Selon les statistiques avancées par la SNB, on note une progression de plus de 31% sur la gamme des bières dont la Djama Pilsner a été la première satisfaction. Aussitôt lancée, aussitôt adoptée par la population et les consommateurs qui l'ont appréciée dès les premières



gorgées. Les autres qui suivront, notamment la Djama Lager et la Djama panaché finiront par satisfaire toutes les catégories de consommateurs qui les réclamaient à hue et à dia.

Un seul bémol, c'est le résultat sur la gamme des boissons gazeuses.

Un déficit de moins 30% sur les objectifs affichés lors du lancement de ces produits «*Chap*». On peut quand même se féliciter que les chevilles ouvrières de la SNB ont pu réaliser un tel score (70% des prévisions), vu que les produits de cette gamme ont été lancés seulement en Novem-

bre 2020. Dans l'ensemble, la SNB affiche une progression globale de 2% de toutes ses activités pour sa première année d'exercice avec un capital confiance-satisfaction des consommateurs estimé à 80%.

Fort de ce résultat acquis dans un environnement rude et concurrentiel et dont les objectifs ont été fixés avant la survenue de la Covid 19, et des expériences accumulées au cours de cette période, la SNB envisage une progression de 20% de ses activités en 2021. Il est prévu l'extension de la capacité de production, l'élargissement de la gamme des produits avec une consolidation des segments et la conquête des marchés à l'extérieur. «*Sur cette dernière perspective, les ballons d'essais au Burkina Faso, Bénin et Mali sont concluants*», affirme

Hyacinthe Amégnaglo, le Directeur commercial et marketing de la SNB. Toutes ces actions seront enrobées d'une campagne de communication offensive à 360 degrés, incluant tous les supports : radios, télévisions, réseaux sociaux et les traditionnels panneaux d'affichages et autres.

Tout comme au cours de la première année d'activité, la SNB espère combler les attentes des consommateurs, qui en veulent plus (Bière brune, chambrée ou maltée), à qui elle témoigne sa gratitude. «*Conscient que les défis sont encore grands, la SNB renouvelle son engagement à satisfaire la soif de qualité des Togolais et à contribuer en tant qu'entreprise citoyenne à l'éclosion de l'économie togolaise*», confie-t-on à la SNB.

Pour l'objectif de la couverture forestière de 25%

Un «reboisement intensif» démarre le 1^{er} juin 2021

Le gouvernement veut faire planter, pour cette année 2021, au moins un milliard d'arbres

Jean AFOLABI

L'information de ce projet de reboisement dit intensif, qui tient à cœur au ministre Foli-Bazi Katari, a été portée aux autorités locales (préfets et maires) de Danyi, de Kpélé et de Kloto et des membres de la Synergie des producteurs et des exploitants de teck au Togo (SYPET), le 29 avril 2021, par le ministre de l'environnement et des ressources forestières lui-même. Foli-Bazi Katari lançait ainsi, à Kpalimé, les ateliers régionaux sur l'implication des élus locaux dans la gestion durable des écosystèmes forestiers au profit des communautés.

Le reboisement intensif démarre le 1^{er} juin 2021. Il colle à l'engagement du gouvernement togolais d'augmenter la couverture forestière de 25% à l'horizon 2025. Le gouvernement est très ambitieux et veut faire planter, pour cette année 2021, au moins un milliard d'arbres durant toute la saison. Dans ce schéma, les élus locaux ont la lourde responsabilité de veiller à la non-occupation des réserves et aires proté-

Le ministre Foli-Bazi (3^e de la gauche, au 1^{er} plan) et les autorités locales

gées qui sont des parcelles sûres de reboisement. «*Ils (y compris les chefs traditionnels, les comités de quartiers, les groupes organisés) doivent être des messagers du gouvernement auprès des communautés et l'intérêt du reboisement doit être l'ossature des campagnes de sensibilisation des populations*», a insisté le commis de l'Exécutif. Et d'ajouter : «*nous avons eu cet entretien avec les maires parce que nous voulons qu'ils mettent au centre de leurs préoccupations l'aspect environnemental. Comme ils sont au début de leur exercice, il est important qu'ils mettent cette problématique au cœur de leur plan de*

développement. Selon la feuille de route du gouvernement, dans 5 ans, un quart du territoire doit être couvert de forêts ; cela ne peut être possible qu'avec l'implication directe et la mobilisation des maires.

Des préoccupations ont été, par ailleurs, discutées au cours de la rencontre. Entre autres, l'élaboration des schémas directeurs des communes et leurs avantages, les problèmes fonciers, la vente des réserves administratives, la transhumance, les problèmes conflictuels entre les maires et les directeurs préfectoraux de l'environnement sur la délivrance des autorisations de coupe de bois.

UEMOA / Ex Secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances

Le Togolais Badanam Patoki prend la tête du CREPMF

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu une session extraordinaire, jeudi 29 avril 2021, au cours de laquelle il a procédé à la nomination de Badanam Patoki au poste de Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UEMOA pour un mandat de trois (3) ans, indique un communiqué officiel.

Diplômé de l'Université de Poitiers en France et du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), au Sénégal, Badanam Patoki a débuté sa car-

rière dans l'administration togolaise en septembre 1986. Après dix (10) années de loyaux services dans son pays, il rejoint la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) le 1^{er} août 1996 où il a occupé successivement les postes de Chef de Service des Relations avec l'Extérieur et Chef du Service de l'Intégration Economique Régionale, respectivement de 2000 à 2003 et de 2003 à 2005. En novembre 2005, il est mis en position de détachement auprès du Gouvernement togolais puis nommé Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publi-

que (DGTCP), poste qu'il a occupé jusqu'en décembre 2010.

Au terme de sa période de détachement, il réintègre les effectifs de la BCEAO en mars 2011. Il y occupera les postes d'Adjoint au Directeur des Relations Internationales de 2012 à 2014 et d'Adjoint au Directeur du COFEB de 2014 à 2016. Le 15 février 2016, il est nommé Directeur Adjoint de l'Agence UMOA-Titres, structure créée par la Banque Centrale à la demande des Autorités de l'Union pour assister les Trésors nationaux dans leurs opérations de levée de fonds sur les marchés finan-

ciers.

En janvier 2018, à la demande des Autorités nationales, il est une fois encore mis en position de détachement auprès du Gouvernement togolais et nommé, le 10 janvier 2018, Secrétaire Général du ministère de l'Economie et des finances, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination en qualité de Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Le CREPMF est l'organe de régulation du Marché financier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il a été créé le 3 juillet



1996 par une Convention signée entre les huit (08) Etats de l'Union que sont Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Son siège se trouve à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

FOOTBALL/ELIM CM FIFA

Report des deux premières journées de juin à septembre

Comme pressenti ces derniers jours, la phase de groupes des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 ne débutera pas au mois de juin en Afrique ! Alors que la 1ère journée était programmée entre le 5 et le 8 juin et la deuxième entre le 11 et le 14 juin, la FIFA a officialisé le report de ces deux journées jeudi

Hervé A.

"La FIFA - conjointement avec la CAF - est en mesure de confirmer qu'au vu des perturbations causées par la pandémie de Covid-19 et de la nécessité de garantir des conditions de jeu optimales pour l'ensemble des équipes, il a été décidé de repousser les matches des qualifications africaines pour la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022™ qui devaient avoir lieu en juin 2021", indique le communiqué officiel sur le site de la FIFA.

Plus que le Covid-19, qui avait déjà entraîné un premier report de ces éliminatoires, qui devaient initialement débuter en octobre 2020, ce sont surtout les contraintes organisationnelles provoquées par la non-homologation de nombreux stades à travers le con-



tinent (22 pays sur 56) qui expliquent ce report.

Les pays concernés disposeront ainsi de trois mois supplémentaires pour effectuer les travaux nécessaires dans leur enceinte. Après la FIFA, la CAF a confirmé ce report dans la foulée et l'instance panafricaine en a profité pour ajouter qu'elle "réévalue ses process et protocoles afin d'améliorer la mise en œuvre

des contrôles liés à la COVID-19, notamment les tests d'avant-match qui ont fait controverse au cours des précédentes fenêtres" en référence à l'affaire Sierra Leone-Bénin.

Les qualifications sont désormais prévues au cours des fenêtres internationales existantes de septembre, octobre et novembre 2021 ainsi que mars 2022. Les barrages qui se disputent les premiers des 10 grou-

pes et qui désigneront les cinq représentants de l'Afrique à la Coupe du monde Qatar 2022 devraient alors avoir lieu en mars 2022, soit quelques semaines après la prochaine Coupe d'Afrique des nations prévue au Cameroun (9 janvier-6 février), relèvent les mêmes médias.

Cette décision qui doit être entérinée par le Comité Exécutif de la CAF prévue le 15 mai à Kigali (Rwanda), permettra à plusieurs sélections nationales de se trouver des points de chute pour leur match à domicile de la première journée.

Le stade Lat Dior de Thiès qui devrait abriter le match Sénégal vs Togo, le 5 juin de a été exclu des stades homologués par l'instance dirigeante du football obligeant le Sénégal à trouver un terrain de repli.

Neuf gouverneurs opposés à la tenue des Jeux

Les sondages se succèdent, au Japon, sur les Jeux de Tokyo 2020. Mais les résultats affichent une même défiance à l'égard de l'événement olympique et paralympique. La dernière enquête du genre, réalisée par le quotidien Mainichi Shimbun, révèle que 9 des 47 gouverneurs de préfecture de la péninsule estiment que les Jeux devraient être annulés ou reportés.

Une minorité, donc, mais trois des neuf préfectures opposées à la tenue de l'événement - Saitama, Shizuoka et Yamanashi - hébergent des sites de compétition. Le gouverneur de Saitama, Motohiro Ono, a expliqué : "Nous fournissons le plus grand nombre de sites après Tokyo. Tout en faisant de notre mieux pour préparer un événement sûr et sécurisé, nous devons garder un œil sur la situation et prendre une décision calmement."

Sa préfecture doit recevoir les épreuves de golf, basket-ball, tir et football. Même réserve de la part du gouverneur de Shizuoka, Heita Kawakatsu, où doivent se tenir certaines épreuves du cyclisme : "Si les infections continuent de se propager et qu'il devient évident pour tous que la tenue des Jeux est impossible, nous n'aurons pas d'autre choix que d'annuler ou de reporter."

Quant à Shinji Hirai, le gouverneur de la préfecture de Tottori, où le taux d'infection est pourtant le deuxième plus bas du Japon, il estime que "promouvoir la paix mondiale par le sport est important, mais la priorité est que toutes les nations coopèrent et maîtrisent cette pandémie."

La fondation Motsepe soutient le football interscolaire panafricain

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a fait un don de 10 millions de dollars US (5.456.986.000 francs CFA) au championnat panafricain interscolaire de football CAF-FIFA, annonce le site Internet de l'instance dirigeante du football africain.

"Le don de 10 millions de dollars servira à développer le football scolaire dans les six zones de la CAF, à travers l'organisation du Championnat panafricain interscolaire de football CAF-FIFA lancé il y a quelques semaines par la Fifa et la CAF en République démocratique du Congo", ajoute la même source.

La décision a été annoncée lors d'une visite du président de la CAF à Abidjan.

La Confédération africaine de football souligne que cette déclaration est "soutenue" par la cofondatrice et présidente-directrice générale de la Fondation Motsepe, Precious Molo-Motsepe. "La Fondation Motsepe est passionnée et engagée en faveur de l'excellence académique et le football", a-t-elle dit.

L'organisation caritative parraine depuis plusieurs années des écoles de football en Afrique du Sud. Elle compte désormais étendre ce soutien et cette passion au reste du continent africain, ajoute Precious Molo-Motsepe, citée par le site Internet de la CAF.

FIFA

Infantino gagne une manche

Une victoire pour Gianni Infantino. Le Tribunal pénal fédéral suisse a annoncé, mercredi 5 mai, avoir récusé le procureur extraordinaire Stefan Keller, qui avait ouvert en juillet dernier une procédure judiciaire contre le président de la FIFA.

Elle était motivée par la découverte de trois rencontres informelles avec l'ancien chef du parquet suisse. Stefan Keller examinait également depuis le mois de mars 2020 une autre affaire impliquant Gianni Infantino : l'utili-

sation d'un avion privé en 2017 payé par la FIFA. Le Tribunal pénal fédéral de Bellinzzone explique avoir "admis la demande de récusation de Gianni Infantino contre Stefan Keller". Elle est justifiée, selon la juridiction suisse, par quatre communications à la presse de Stefan Keller, ainsi qu'une "déclaration à une revue juridique", autant d'éléments qui ne relèvent pas d'une "information objective, neutre et correcte dans l'intérêt du public".

Sans surprise, l'instance mondiale du football s'est félicitée, dans un commu-

nié, de la décision du Tribunal pénal fédéral suisse de démettre Stefan Keller de ses fonctions.

Elle relève que la juridiction suisse "a déclaré sans équivoque que la partialité de M. Keller; illustrée par ses différents communiqués de presse, ses vices de procédure répétés et son déni constant des droits des parties, ne pouvait garantir un procès équitable."

Avec cette décision, Gianni Infantino est désormais débarrassé d'un magistrat particulièrement tenace et mo-

tiivé, mais ses ennuis avec la justice ne sont pas pour autant terminés.

Le Tribunal pénal fédéral précise n'avoir pas encore examiné la demande de "nullité des actes de procédure conduits jusqu'à présent" à l'encontre du président de la FIFA. Le dirigeant italo-suisse reste donc poursuivi pour "incitation à l'abus d'autorité", "violation du secret de fonction" et "entrave à l'action pénale". Le dossier Gianni Infantino reste ouvert, mais il sera confié à un nouveau magistrat.



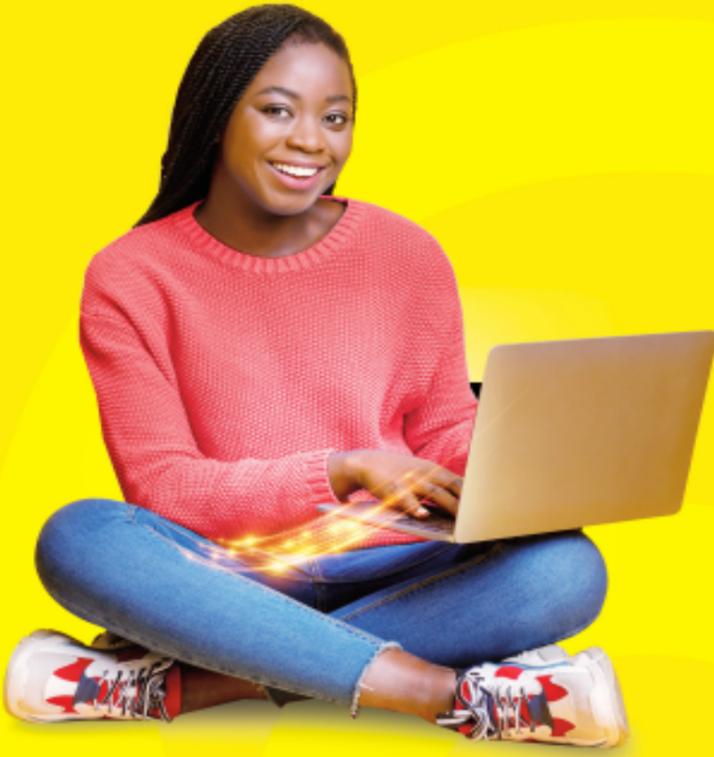
LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à 10 000 F CFA

25 000 F CFA

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !



Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

@togocom.tg | @togocom_tg
Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h
togocom.tg

A travers le projet PAIF, financé par la BAD

Le CERFER va actualiser ses curricula de formation et créer de nouvelles filières

Late Pater

Ce sera le résultat de la mission de dix-huit (18) mois que va exécuter le «Spécialiste en Ingénierie de la Formation» qui sera recruté, après le 11 mai 2021, date limite du dépôt des offres dans le cadre d'un avis à manifestation d'intérêt en cours, par le Centre régional de formation en entretien routier (CERFER). Mais pas seulement. Ce consultant individuel sera chargé d'assister l'Unité de gestion du Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines dans les pays membres du Conseil de l'Entente (PAIF), dans les domaines de la formation et de l'encadrement, et d'assurer le renforcement des capacités locales. Ses principales tâches seront d'appuyer le projet pour l'actualisation des curricula de formation pour toutes les filières dans les cycles brevet de technicien (BT), brevet de technicien supérieur (BTS) et licence professionnelle (LP); d'assister le CERFER dans la création de nouvelles filières à sa-

des modules de formation pour le développement des capacités des enseignants permanents et vacataires en matière d'amélioration de la qualité et de la pertinence des formations.

Il faut rappeler que c'est dans le cadre de son assistance à la réforme du CERFER – qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo – que la Banque africaine de développement (BAD) a mis en place le PAIF, pour un montant de 5,216 milliards de francs sous forme de don via son Fonds africain de développement. Le PAIF s'est fixé comme objectifs: la rénovation des outils de gestion et de pilotage stratégique; la mise en place d'un dispositif de prospection et de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés; la réhabilitation et l'extension du centre de formation; le développement du partenariat au niveau national, régional et international; la révision des contenus de la formation, les équipements et supports matériels et didactiques pour la formation; le renforcement des capaci-

tières de formation et en assurant une parité entre les femmes et les hommes dans une optique d'inclusion sociale.

Le PAIF bénéficiera principalement à 610 jeunes au moins dont 30% de filles qui seront formés dans les métiers de BTP, de chemin de fer et des mines. Il en sera de même pour au moins 400 jeunes déscolarisés dont 30% de filles qui seront enrôlés dans des formations modulaires de six (6) semaines à travers le programme de formation confié au CERFER dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou-Phase 2. Enfin, le projet sera bénéfique pour des centaines de techniciens de l'administration et des entreprises qui feront leur recyclage au CERFER.

L'impact attendu du projet est la réduction du taux de chômage chez les jeunes diplômés du CERFER après 6 mois, qui passera de 5% en 2018 à 2% à 2023, avec une cible de 1% chez les jeunes filles diplômées. Il est également attendu de ce projet, entre 220 et 320 nouveaux diplômés par an, soit un total cumulé de 1100 à



Des ateliers de formation au Cerfer

voir les mines, le chemin de fer et le génie électrique; de préparer les dossiers d'homologations des différentes filières créées auprès des structures compétentes; de revoir le processus de soutenance du Centre (rapport entre le directeur de mémoire, l'impétrant et le directeur des études); de contribuer à la mise en place des différentes structures pédagogiques pour favoriser une meilleure gestion de la formation et le suivi des apprenants; de mettre en place les formations en ligne dans toutes les filières; de mettre en place les formations en master I et master II, leurs unités d'enseignement ainsi que les crédits à les allouer; de disposer d'une vision claire et précise

tés pédagogiques et didactiques des enseignants, etc. Il a été officiellement lancé le 19 mars 2019 à Lomé où siège le CERFER.

A terme, il est donc question d'améliorer la qualité et l'offre de formation du Centre régional de formation en entretien routier, en vue d'accroître les opportunités d'insertion socioprofessionnelle des apprenants de la sous-région dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines. Le CERFER favorisera ainsi la constitution de masses critiques de techniciens et de techniciens supérieurs dans ces métiers, domaines très importants pour l'Afrique de l'Ouest, tout en améliorant la coopération et l'intégration régionale en

1600 personnes durant les 5 années du projet dont 30% de filles. Par ailleurs, il est attendu la formation et l'insertion de plus 400 jeunes déscolarisés dont 30% de filles. Enfin, le projet prévoit la création de plus 500 emplois temporaires dont 20% de femmes. Le budget du CERFER sera porté, durant le projet, de 458 millions de francs Cfa à 775 millions de francs Cfa, assurant une autonomie financière du centre. Par ailleurs, le projet aura un impact sur la croissance du secteur des BTP dans les pays de l'UEMOA dominé par les pays du Conseil de l'Entente, qui passera de 5,0% en 2016 à 7% en 2023.

Par un appel à candidature

Le COFEB lance sa 44^{ème} promotion

Jean AFOLABI

Le Centre ouest africain de formation et d'études bancaires (COFEB) lance son appel à candidature pour sa 44^e promotion de son cycle diplômant. **Date limite des inscriptions : le 31 mai 2021.**

Le Centre de formation est créé par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établis-

sements financiers ainsi que des systèmes financiers décentralisés des États membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). La formation est également ouverte aux agents de structures communautaires et des institutions financières régionales.

Le COFEB accueille également des agents des banques centrales africaines, dans le cadre des relations de partenariat que la BCEAO entretient avec ces institutions. Le Centre pourrait toutefois, à titre exceptionnel, accepter des dossiers de candidatures provenant de certains Cabinets exer-

çant dans les secteurs de l'économie et de la finance, de Centres de recherches, de Bureaux d'étude installés dans l'UEMOA et qui remplissent les mêmes conditions.

Le cycle de formation est sanctionné par le **Diplôme de Master II en Finances et Gestion Bancaire**. Il comporte neuf (9) mois d'enseignements théoriques au COFEB, au siège de la BCEAO à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre sanctionné par un mémoire à soutenir devant un jury.

Source : BCEAO



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers (TPU-TR) communément appelée «trimestre» que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LPF).

A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

PERTEUR POUR BATE



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) que la perception de ladite taxe se poursuit conformément aux dispositions de l'article 59 du livre des procédures fiscales (LPF).

La date de paiement de la TVM est fixée au plus tard le 31 mars pour les particuliers, le 30 avril pour les sociétés et le 31 mai pour les compagnies d'assurance.

A cet effet, le contrôle du paiement de ladite taxe au titre de l'exercice 2021 débutera à compter du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

PERTEUR POUR BATE

Pour un monde du travail apaisé

Le gouvernement et ses partenaires définissent de nouvelles stratégies

Etonam Sossou

En lieu et place du traditionnel défilé du 1^{er} mai, le gouvernement et ses partenaires sociaux se sont retrouvés pour faire le point de la mise en œuvre des engagements qui les lient depuis 2017. Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, Gilbert Bawara, représentant le gouvernement, et les partenaires sociaux, ont mis en exergue les répercussions de la crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus sur l'économie et l'exécution de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Raison de plus pour le gouvernement de de-

mander aux partenaires sociaux, de faire une trêve sur la période 2020-2025, afin de lui permettre de combler leurs attentes. « Il est important que dans les mois et les années qui viennent, notamment sur la période de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, nous parvenions à œuvrer à maintenir et consolider le climat d'apaisement social. A ce stade, je n'ose pas parler de trêve sociale, mais nous pouvons avoir cette ambition de parvenir à une trêve sociale sur les cinq ans, afin de permettre à nos entreprises d'accélérer le rythme des investissements et de la croissance pour que les popu-

lations puissent avoir un meilleur accès aux services sociaux de base et que nous ayons plus de moyens et de ressources pour donner plus de revenus aux travailleurs », a précisé indiqué le ministre Gilbert Bawara.

En prélude à la remise du cahier de doléances au gouvernement, les Centrales syndicales sont revenues sur certaines revendications qui sont toujours sans suite. Ils s'agit entre autres des mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail dans les secteurs de l'éducation et de la santé, les allocations de départ à la retraite, l'extension de l'assurance maladie à toutes les couches socia-

les etc. « Les travailleurs sont dans l'attente du nouveau code du travail devant permettre de réviser la convention collective interprofessionnelle », a rappelé le porte-parole des organisations syndicales, Yves Agui Palanga.

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNT-Togo), par la voix de son premier responsable, Coami Tamégnon, est mis un accent particulier sur les efforts du gouvernement et l'importance des discussions au sein cadre bipartite CPCB. « Le Cadre Permanent de Concertation Bipartite (CPCB) que nous avons institué d'un commun accord avec le concours du Bureau International



du Travail (BIT), est le cadre bipartite idéal de discussion entre employeurs et employés. Il devra permettre d'anticiper les crises, et de favoriser un climat social paisible dans les entreprises, facteur d'une bonne productivité et donc de création d'emplois décents », a-t-il affirmé. Les parties prenantes à la rencon-

tre ont noté avec satisfaction l'implication de tous les acteurs du monde du travail dans les initiatives et les actions engagées pour lutter contre la pandémie, assurer la résilience de l'économie nationale et préserver les emplois. Elles se félicitent tout particulièrement des dispositions pratiques qui ont été prises de façon concertée en vue d'adapter les normes et les conditions du travail, d'alléger les charges fiscales et sociales, d'assurer le financement des entreprises et de réduire les coûts des branchements à l'eau et à l'électricité. Les importantes mesures de solidarité et de soutien que le gouvernement a mises en place au profit des couches vulnérables et de certaines catégories de travailleurs notamment à travers le programme « NOVISSI », ont été également relevées.

Les partenaires sociaux et le gouvernement invite les travailleurs et les employeurs de tous les secteurs d'activités à intensifier de vigilance de précaution et de mobilisation en continuant de respecter rigoureusement dans les entreprises, les lieux de travail et en milieu professionnels, les mesures édictées, en particulier les gestes barrières, et en œuvrant en vue de la réussite de la campagne de vaccination en cours. Dans cette dynamique, les Centrales syndicales ont décidé avec justesse, d'entreprendre dans les jours à venir, une tournée de sensibilisation à l'endroit des entreprises, des employeurs et travailleurs de toutes les régions en appui aux efforts du gouvernement.

Enseignement du français au Togo

Les étudiants et les profs se prononcent

Etonam Sossou

Langue officielle du Togo, le français reste très inégalement maîtrisé par la population. Ce que déplorent les étudiants qui se destinent à l'enseignement.

« Même en apprenant le français depuis la maternelle, il y a beaucoup de togolais qui le parlent mal ! » De son ton vif et indigné, Ayawa Soboue brise l'atmosphère paisible de la cour ombragée de la Faculté des Lettres

et Sciences Humaines (Flesh) de l'Université de Lomé. La faculté forme les togolais qui se doivent de maîtriser parfaitement le français. Ayawa Soboue, elle, s'exprime avec aisance. Mais la jeune femme de 24 ans l'assure : « beaucoup de personnes savent seulement aligner sujet, verbe et complément. Ils ont aussi du mal à conjuguer les verbes. » « La grammaire française est difficile, aussi », tente, en guise d'explication, un futur professeur de français qui

se trouve à ses côtés.

Manque de moyens

En fait, la langue véhiculaire à Lomé, c'est le mina, parlée par la majorité de la population. On n'entend parler français qu'au détour de quelques phrases, comme pour désigner les jours de la semaine ou les nombres. « Pour certains mots comme télévision, aussi, ajoute la jeune étudiante qui ignore si le mot existe en mina. Mais dès qu'il y a de l'écrit, comme dans la presse, les

papers administratifs ou les panneaux, c'est en français. Un français plus ou moins bien maîtrisé, disent à l'unanimité Ayawa et ses camarades. La raison? Evra Kabya, qui entamera sa première expérience en tant qu'enseignant la rentrée prochaine, fait la moue. « Certains entrent dans la profession sans conviction, donc ont un mauvais niveau... »

Eli Agboka, 31 ans et huit ans de pratique, fustige quant à lui le manque de moyens donnés aux enseignants. « Moi, j'ai de l'eau, de l'électricité et une infirmerie dans mon école. Mais pas de bibliothèque! Il n'y a qu'une centaine de livres pour mille élèves », pointe celui qui travaille à une trentaine de kilomètres Lomé, Tsévié.

Réseaux sociaux

Mais l'enseignant n'est pas seul dans l'affaire : si le niveau des élèves régresse, c'est aussi par « manque de motivation et de détermination ». « Les lycéens en filière scien-

tifique sont souvent meilleurs que ceux en filière littéraire, parce qu'ils sont plus ambitieux », avance-t-on dans le groupe. Un autre philosophe : « Les gens ne cherchent plus à bien parler, ils ne prennent plus le temps ». Le temps, la jeunesse la dédie à d'autres activités : les réseaux sociaux. « Les élèves ne lisent plus de livres, et se reportent sur internet », regrette Morou Wahid qui a déjà enseigné en classe de 4e et de 2nde. « Internet donne accès à beaucoup de contenu pédagogique, mais les élèves préfèrent aller sur les réseaux sociaux », soupire-t-il.

Nombreux constatent d'ailleurs dans leur entourage des togolais qui ne parlent pas le français, mais l'utilisent à tâtons sur Whatsapp ou Facebook, ou à travers des séries télévisées... Adakou Folligan 25 ans, conclut : « C'est pour cela qu'on veut devenir professeurs. Il y a une forte crise au Togo, et on veut y remédier! »

Dans un nouveau rapport de la BAD publié le 26 avril 2021

Le projet PARCOVID-19 tel que conduit par le Togo

Jean AFOLABI

Dans son plan de riposte à la pandémie de Covid-19, le gouvernement togolais a inscrit les zones rurales à son agenda. Le pays qui a bénéficié du soutien de la Banque africaine de développement a couvert d'importantes charges au bénéfice des populations vulnérables, indique un rapport de la Banque sur l'état d'exécution et les résultats du programme publié le 28 avril 2021. Doté d'une enveloppe de 27,37 millions de dollars, le Programme d'appui budgétaire à la riposte au Covid-19 (PARCOVID-19) en faveur du Togo a été approuvé le 24 juillet 2020 par le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement.

À mi-parcours de son exécution, le programme a permis de mettre en place des transferts monétaires conséquents au bénéfice des couches sociales les plus vulnérables. Le 1^{er} septembre 2020, quelque 572 852 bénéficiaires étaient enregistrés sur un total de 1 385 787 personnes inscrites, dont 373 858 femmes et 198 994 hommes, souligne le rapport de la Banque.

Le programme a soutenu l'accès gratuit à l'eau pour ces populations

durant la période d'urgence sanitaire ainsi que la mise en place d'un mécanisme similaire pour soutenir les dépenses en milieu rural. Les actions prises par le gouvernement togolais à cet effet concernent les factures d'eau potable et la gratuité des bornes fontaines publiques. Le coût du branchement a ainsi chuté d'environ 73 000 à 24 600 CFA (c'est-à-dire 136,36 à 45,45 dollars). Dans les zones semi-rurales, le programme a contribué à la gratuité de l'eau aux mini-réseaux d'adduction d'eau potable (mini-AEP) et aux postes d'eau autonomes. La gratuité de l'eau au niveau des forages publics a été assurée en milieu rural.

Par ailleurs, les populations vulnérables, d'une manière générale ont bénéficié de la gratuité de l'électricité pour une durée de trois mois, du 1^{er} avril au 30 juin 2020 (clients basse tension disposant d'un équipement de comptage deux fils, réglé sur cinq ou dix ampères, pour un usage domestique), la tranche sociale de la facturation d'électricité correspondant à une consommation allant jusqu'à 40 kwh. Au total, 390 978 ménages avec un système de comptage en post-paiement ou prépaiement ont bénéficié au moins

une fois de cette mesure.

Enfin, fait remarquer la Banque africaine de développement, le PARCOVID a soutenu des mesures d'atténuation de l'impact de la crise sanitaire sur le secteur privé et l'emploi. Au total, près de 13 770 contribuables ont bénéficié de mesures fiscales mise en place fin octobre 2020 par le gouvernement pour une cible initiale de 5 000 personnes. Parmi les mesures adoptées figurent l'exonération des droits et taxes de douane, hors prélèvements communautaires et taxes de prestation de services sur le matériel médical et les produits utilisés exclusivement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, ou encore le report sur demande du paiement des acomptes des impôts et taxes pour les entreprises des secteurs fortement touchés par la pandémie (transports, hôtellerie-restauration, bars et lieux de loisir et de spectacle).

« La mise en œuvre du PARCOVID se poursuit, précise le rapport de la Banque africaine de développement. Les principaux résultats atteints augurent de l'atteinte des objectifs du programme, à savoir le renforcement de la résilience sanitaire et socioéconomique du pays par la mise en place des mesures de riposte sanitaire et des mesures d'atténuation des effets socioéconomiques de la pandémie ».



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1580
DE LOTO BENZ DU 28-04-2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1581 de LOTO BENZ de ce mercredi 05 avril 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, Ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, à LOME, la LONATO a recensé un lot de 1.000.000F CFA gagné sur le point de vente 60226.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1581 de LOTO BENZ du 05 Mai 2021

Numéro de base

35 01 21 72 39



TOGOCOM CELEBRE EN GRANDE POMPE LE 61^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DU TOGO



Lomé, le jeudi 06 mai 2021

Togocom a célébré le 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Togo en déployant des actions commerciales inédites à destination de toute la population Togolaise. Une façon pour elle de marquer cette date historique pour la nation Togolaise en communiant avec fierté, enthousiasme et engouement auprès de tous ses abonnés.

Pour ce faire, Togocom a initié deux promotions inédites, mis à contribution ses ambassadeurs et organisé pour le plus grand bonheur de ses abonnés d'une part et de toute la population togolaise, d'autre part un concert spécial «Santrinos Raphael» riche en couleurs et à la hauteur de la célébration. C'était l'occasion pour Togocom de réitérer son engagement à accompagner les togolais dans les moments forts d'appartenance et de cohésion autour de valeurs communes.

Au programme de cette célébration du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo :

- Une promo Pack Ablodé 61
- Une promo spéciale forfait data 1Go à 150F cfa
- Une capsule vidéo Inbox ambassadeurs et acteurs culturels Spécial Indépendance
- Un concert spécial live Santrinos Raphael

Une promotion spéciale Pack Ablodé 61 ?

Togocom a lancé une promo spéciale pack Ablodé 61, composé d'un forfait data de 61Go, d'une sim 4G et d'un smartphone F1Max 4G à 38.000 F CFA seulement pour tous ses abonnés pour l'occasion. Cette promotion est encore valable jusqu'au 10 Mai 2021.

Une promo spéciale forfait data 1Go à 150F cfa

1 Go à 150F, une innovation de taille et une première au Togo. Une offre promotionnelle unique en son genre qui a marqué le 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Togo, la promo a offert en souscription 1Go de forfait data à 150F cfa valable 1h et suscité un engouement énorme auprès de sa clientèle. La priorité de TOGOCOM consiste à rendre la connexion haut débit accessible au plus grand nombre à un coût accessible à toutes les bourses.

Une capsule vidéo Inbox ambassadeurs Togocom et acteurs culturels Spécial Indépendance

Quatre capsules vidéo «Inbox spécial indépendance», fun et ludiques dédiées aux internautes avec les ambassadeurs Togocom à l'honneur: Océane Amé Codjia, Professeur Abawoé, Santrinos Raphael et d'autres acteurs culturels togolais qui ont partagé leur culture générale du Togo tout en adressant également leurs vœux et souhaits pour le rayonnement du Togo.

Un concert spécial «Santrinos Raphaël»

Le concert spécial «Santrinos Raphaël» offert par Togocom à l'occasion du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo retransmis en direct sur la page Facebook officielle Togocom, a donné un ton particulier à la célébration. Les ambassadeurs ont presté sur le concert live riche en couleurs avec la participation d'autres artistes à savoir ; J-Gado, K-Roll, Lord Carlos, Cécile Méba, Noire Velours. Un concert placé sous le signe du respect des gestes et des mesures barrières édictées par le gouvernement Togolais. A cet effet, le message était concis « Tous unis contre la Covid-19 » !

Le concert live spécial «Santrinos Raphaël» offert par Togocom a enregistré en simultanément plus de 32.000 vues cumulées; plus de 5 000 partages ; plus de 9800 commentaires favorables, plus de 3 500 likes et plus de 2 700 vues instantanées durant le direct.

Tarik Boudiaf, Directeur Commercial Groupe Togocom: «A travers cette célébration du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo, nous avons réaffirmé notre appartenance aux valeurs qui font le Togo et notre ambition demeure la mise à disposition d'un réseau de communication fiable partout au Togo. Pour ce faire, nous pouvons compter sur l'implication et le dévouement des femmes et des hommes du Groupe qui maintiennent jour après jour le lien entre les populations, les entreprises, et les différents pôles économiques.»

PROFITEZ DE LA PROMO PACK ABLODÉ

61 Go OFFERTS

38 000 F CFA

Includes: SIM 4G, Smartphone F1Max 4G

Forfait spécial 61ème anniversaire de l'indépendance du Togo valable du 26 avril au 10 mai 2021. Pack Ablodé composé d'un forfait data à 61Go, d'une sim 4G et d'un smartphone F1Max 4G à 38 000 F CFA seulement.

SANTRINOS RAPHAEL

EN CONCERT LIVE

27 MARDI AVRIL 19 HEURES

Artistes invités: Abawoé, Cécile Méba, Noire Velours, J-Gado, K-Roll, Lord Carlos

#TousUnisContreLaCovid19

TOGOCOM CÉLÈBRE AVEC TOI L'INDÉPENDANCE DU TOGO

1Go à 150 F CFA (1 heure)

27 Avril 2021

***919*9*8#**

Forfait Data Spécial Indépendance Togo de volume à 150F CFA, valable 1 heure. Solde au 919*9*8#



Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.